



Notice d'Utilisation

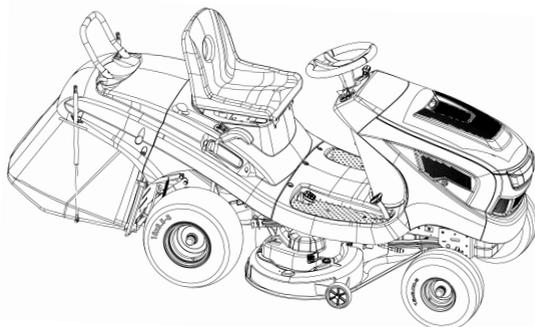
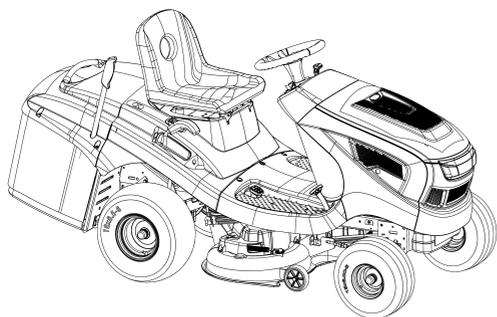
Tondeuse Autoportée

T16.103-7HDV2 127444



BETRIEBSANLEITUNG RASENTRAKTOREN

Heckauswurf Comfort (220 l, 300 l)



DE

GB

NL

FR

ES

IT

SI

HR

RS

PL

CZ

SK

HU

DK

SE

NO

FI

EE

LT

LV

BG

RU

UA

GR

MK

TR



TR 066



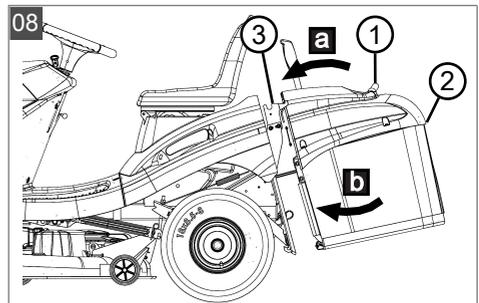
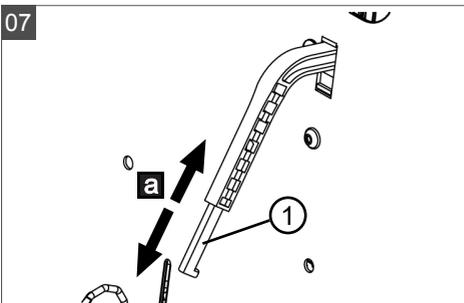
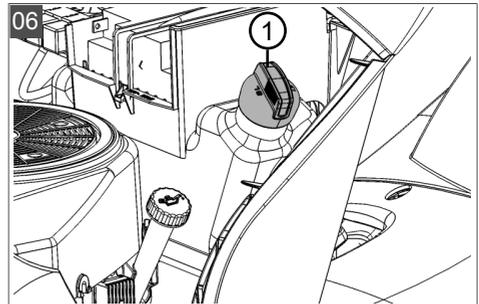
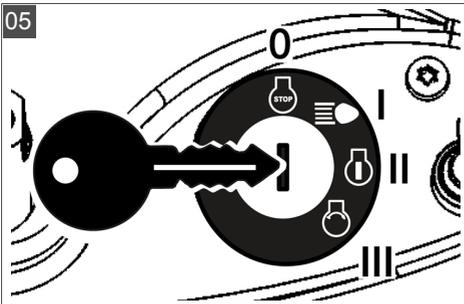
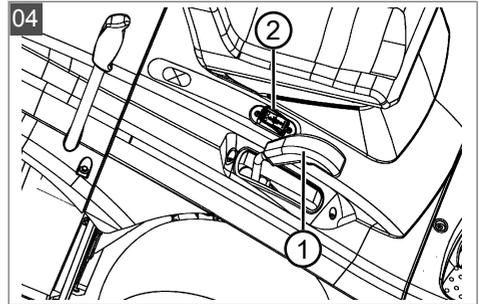
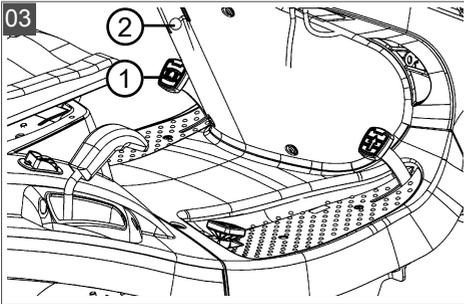
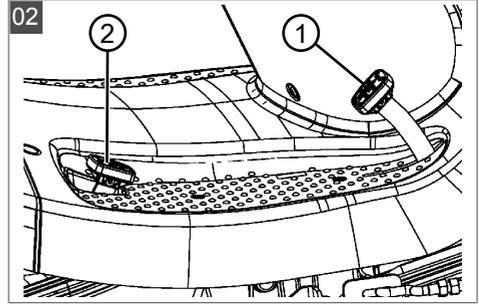
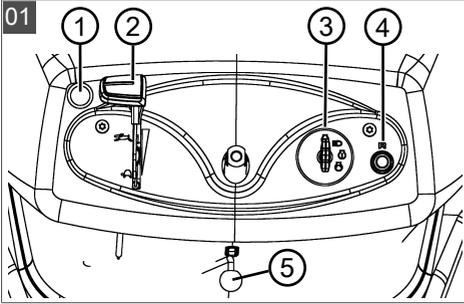
Inhaltsverzeichnis

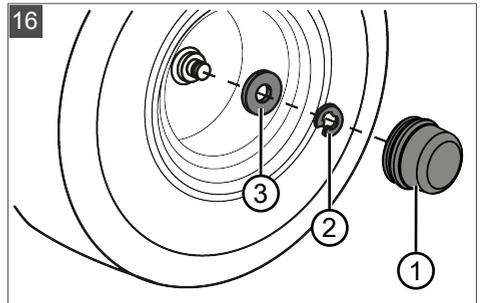
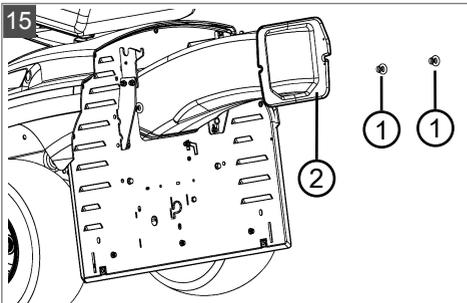
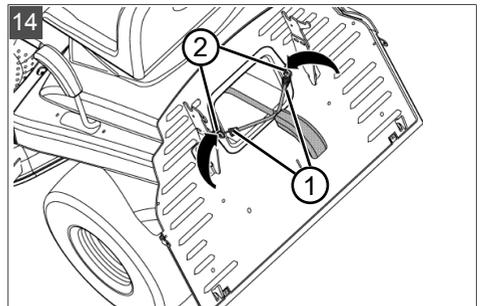
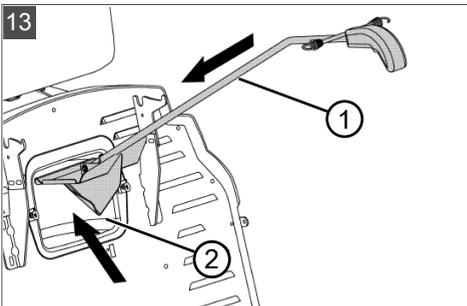
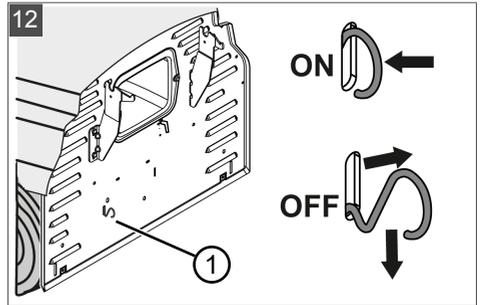
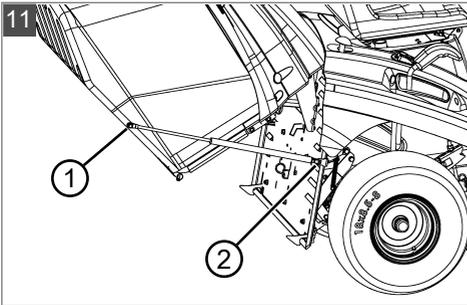
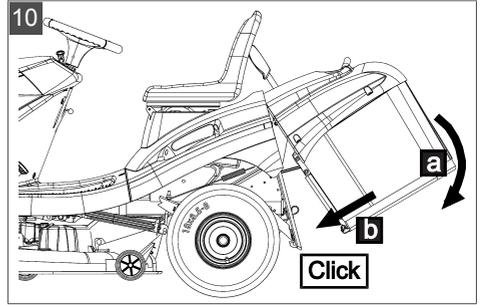
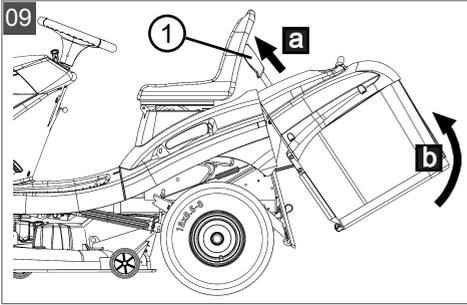
Deutsch	8
English	29
Nederlands	49
Français	70
Español	92
Italiano	114
Slovenščina	135
Hrvatski	155
Српски	175
Polski	196
Česky	218
Slovenská	238
Magyarul	258
Dansk	279
Svensk	299
Norsk	318
Suomi	337
Eesti	357
Lietuvių	376
Latviešu	396
български	416
Русский	439
Україна	461
Ελληνικά	482
Македонски	504
Türkçe	527

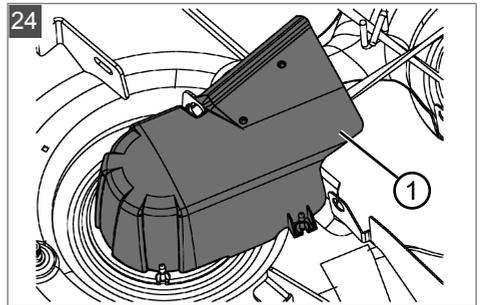
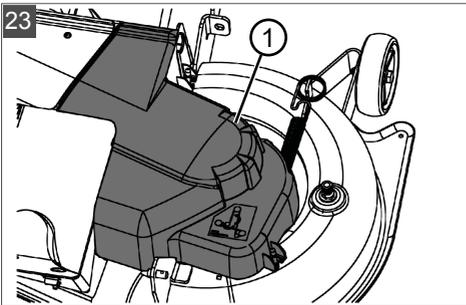
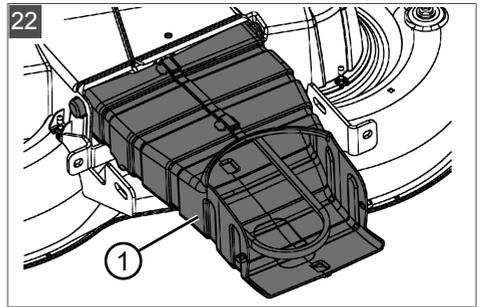
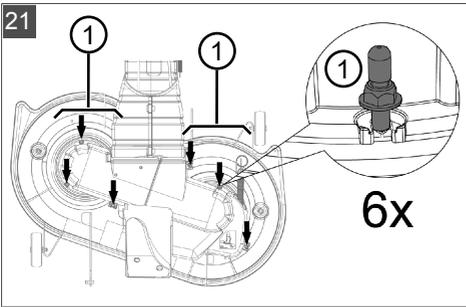
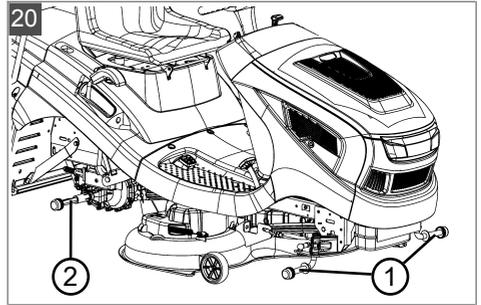
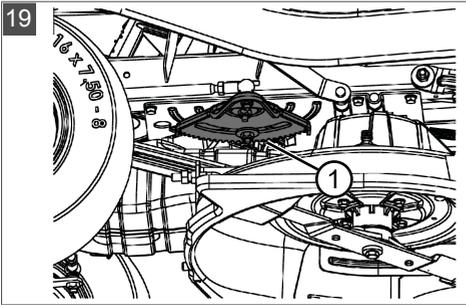
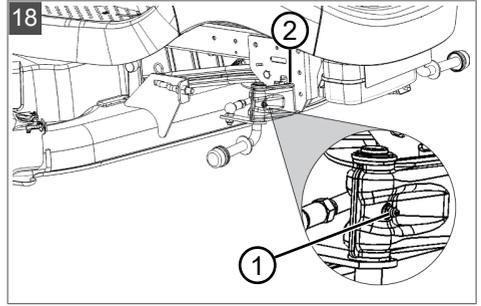
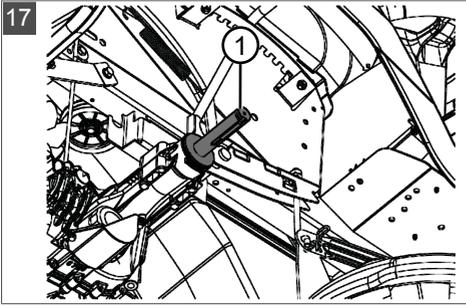
© 2019

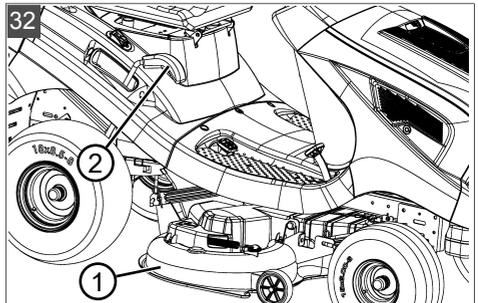
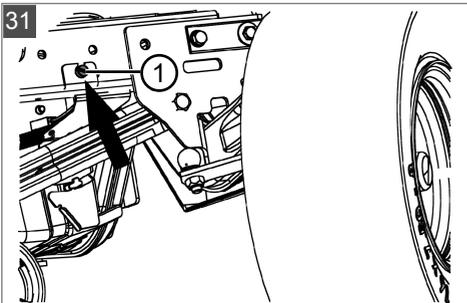
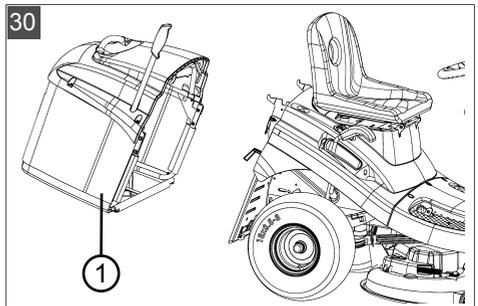
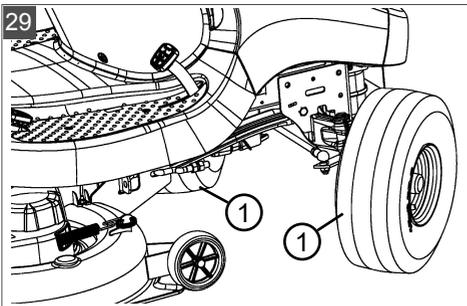
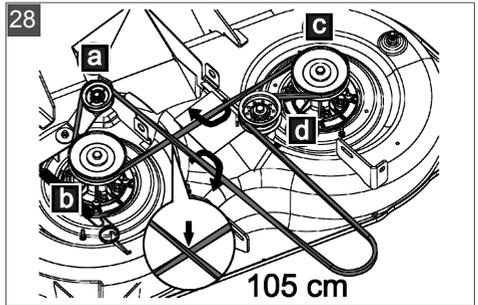
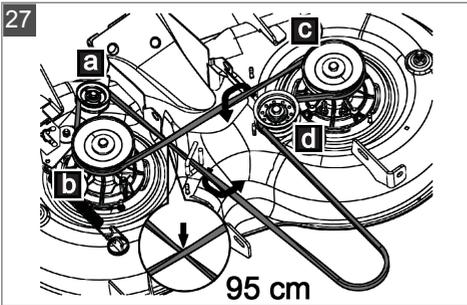
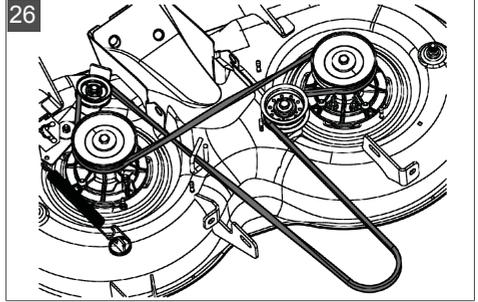
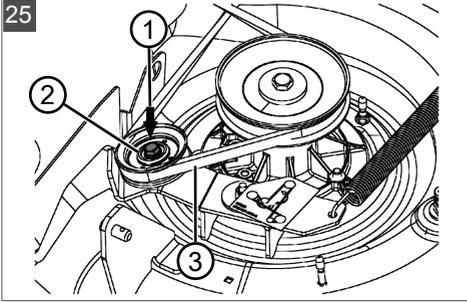
AL-KO KOBER GROUP Kötz, Germany

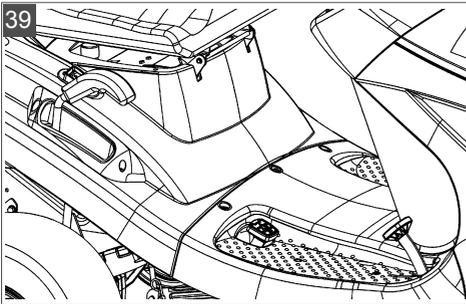
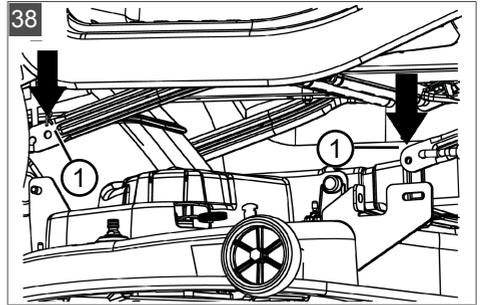
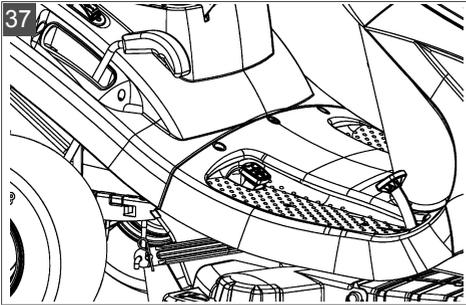
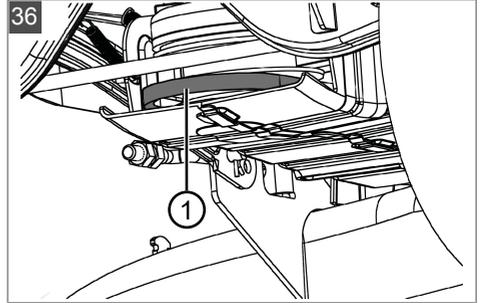
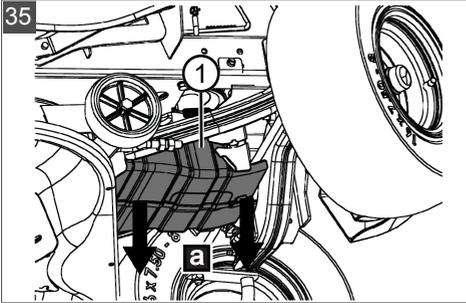
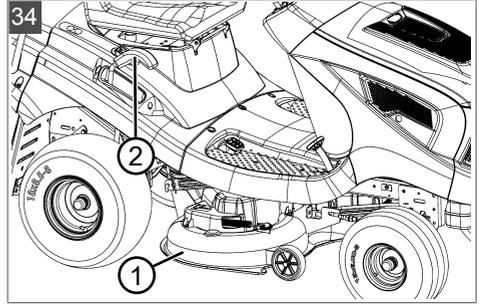
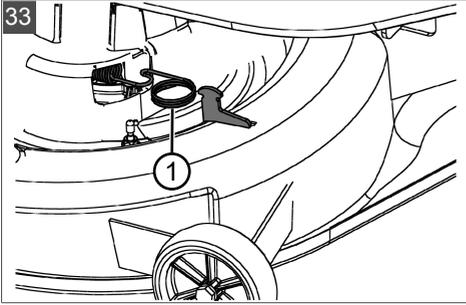
This documentation or excerpts therefrom may not be reproduced or disclosed to third parties without the express permission of the AL-KO KOBER GROUP.











TRADUCTION DE LA NOTICE D'UTILISATION ORIGINALE

Table des matières

1	À propos de cette notice	71	6.6.3	Vérification du contacteur de siège	79
1.1	Symboles sur la page de titre.....	71	6.6.4	Vérification du contacteur du bac de ramassage	79
1.2	Explications des symboles et des mentions.....	71	6.6.5	Vérification du contacteur du canal d'éjection	79
2	Description du produit.....	71	7	Fonctionnement de la tondeuse.....	80
2.1	Utilisation conforme.....	71	7.1	Mesures générales de préparation.....	80
2.2	Éventuelles utilisations erronées.....	72	7.2	Utilisation des accessoires	80
2.3	Symboles sur l'appareil	72	7.3	Pousser la tondeuse autoportée.....	80
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	72	7.4	Mise en marche et arrêt du moteur	80
2.5	Aperçu du produit.....	73	7.5	Conduite de la tondeuse.....	81
3	Consignes de sécurité	74	7.5.1	Préparer un déplacement par des températures inférieures à 10 °C	81
3.1	Opérateurs	74	7.5.2	Conduite avec réducteur hydrostatique à pied	81
3.2	Équipement de protection individuel ..	74	7.5.3	Rouler et tondre sur les pentes....	82
3.3	Sécurité de l'espace de travail	74	7.5.4	Tondre avec la tondeuse autoportée.....	82
3.4	Sécurité des personnes, des animaux et des objets	74	8	Nettoyage de la tondeuse autoportée	84
3.5	Sécurité de l'appareil.....	75	8.1	Nettoyer le bac de ramassage.....	84
3.6	Exposition au bruit.....	75	8.2	Nettoyer le carter, le moteur et le réducteur.....	84
3.7	Manipulation de l'essence et de l'huile	75	8.3	Nettoyage du canal d'éjection	84
4	Déballer la tondeuse et la monter	76	9	Transport.....	85
5	Éléments de commande	76	10	Maintenance et entretien.....	85
5.1	Tableau de bord standard (01).....	76	10.1	Programme de maintenance	85
5.2	Pédale de frein/d'embrayage	76	10.2	Plan de graissage	86
5.3	Commande de la boîte de vitesses (vitesse de déplacement).....	76	10.3	Changement de roue	86
5.4	Réducteur hydrostatique à pied	77	10.4	Batterie de démarrage.....	87
5.5	Commande du plateau de coupe	77	10.5	Démonter le plateau de coupe	88
6	Mise en service.....	77	10.6	Remplacer la courroie trapézoïdale....	88
6.1	Vérification du plateau de coupe.....	77	11	Stockage	89
6.2	Remplissage d'huile	77	12	Aide en cas de pannes.....	89
6.3	Remplissage de carburant	77	13	Garantie.....	91
6.4	Vérification de la pression des pneus	78			
6.5	Poser le bac de ramassage	78			
6.6	Vérification des dispositifs de sécurité	79			
6.6.1	Vérification du contacteur du frein d'immobilisation	79			
6.6.2	Vérification du contacteur du plateau de coupe.....	79			

1 À PROPOS DE CETTE NOTICE

- La version originale du manuel est la version allemande. Toute autre version linguistique est une traduction du manuel original.
- Lire impérativement la présente notice avec attention avant la mise en service. C'est la condition pour un travail sûr et une bonne maniabilité.
- Conserver toujours cette notice de manière à pouvoir la consulter facilement si vous avez besoin d'informations sur l'appareil.
- Si vous cédez l'appareil à un tiers, remettez-lui impérativement cette notice.
- Lire et respecter les consignes de sécurité et les avertissements de la présente notice.
- Les tondeuses autoportées sont disponibles en différentes variantes d'équipement. Veuillez noter SVP que les illustrations peuvent différer quelque peu des originaux. En cas de difficultés pour comprendre les descriptions, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé ou au fabricant.
- Observez la notice de montage ci-jointe et la notice d'utilisation du moteur essence.

1.1 Symboles sur la page de titre

Symbole	Signification
	Lire impérativement la présente notice avec attention avant la mise en service. Ceci constitue une condition préalable à un travail sûr et une bonne maniabilité.
	Notice d'utilisation
	Ne pas utiliser un appareil à essence à proximité de flammes nues ou de sources de chaleur.

1.2 Explications des symboles et des mentions



DANGER !

Indique une situation de danger immédiat qui, si elle n'est pas évitée, entraîne la mort, ou des blessures graves.



AVERTISSEMENT !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort, ou des blessures graves.



ATTENTION !

Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à moyennes.

ATTENTION !

Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des dégâts matériels.



REMARQUE

Instructions spéciales pour une meilleure compréhension et maniabilité.

2 DESCRIPTION DU PRODUIT

Les tondeuses autoportées à éjection arrière sont fabriquées en différentes versions. Dans cette notice d'utilisation, veillez à ce que les descriptions suivantes correspondent bien à votre tondeuse autoportée.

Caractéristiques de votre tondeuse autoportée :

- Boîte de vitesses : Pédale hydrostatique
- Embayage de lame : électromagnétique
- Élément d'éjection
- Vidage du bac ; levier télescopique

En outre, il existe des différences entre les systèmes de mulching, le type de moteur, la puissance du moteur et la largeur de coupe.

Différences dans les types :

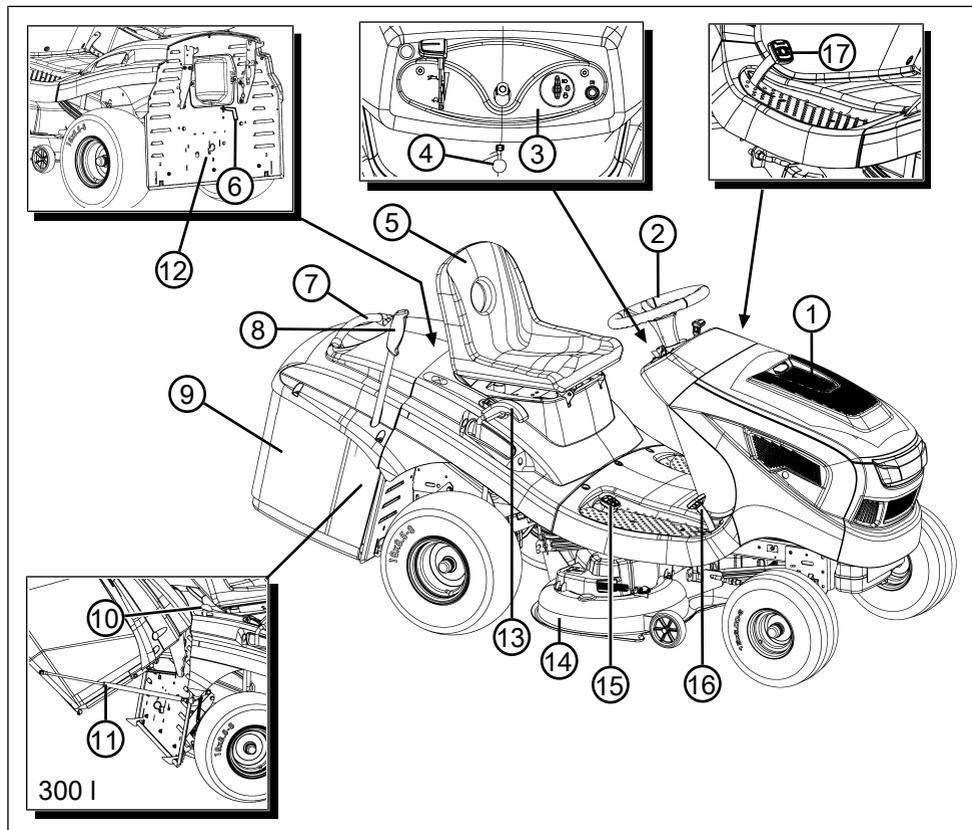
- Largeur de coupe
- Type boîte de vitesse (T3 et T2)
- Volume du bac : 220 l ou 300 l

2.1 Utilisation conforme

La tondeuse autoportée est prévue pour la coupe de l'herbe en jardins privés et d'agrément avec une pente maximale de 10 ° (18 %). Les utilisations complémentaires telles que le paillage sont uniquement autorisées en employant les accessoires d'origine et en respectant les valeurs maximales de charge.

Le présent appareil est exclusivement destiné à une utilisation privée. Toute autre utilisation ainsi que toute forme de modification non autorisée est considérée comme un détournement de l'objet

2.5 Aperçu du produit



- | | | | |
|---|---|----|---|
| 1 | Capot moteur | 10 | Déverrouillage du bac (uniquement pour 300 l) |
| 2 | Volant | 11 | Dispositif de retenue à amortisseur à pression de gaz |
| 3 | Tableau de bord | 12 | Dérivation de réducteur |
| 4 | Levier de blocage pour pédale de frein | 13 | Réglage de la hauteur de coupe |
| 5 | Siège conducteur | 14 | Plateau de coupe |
| 6 | Indicateur du niveau de remplissage | 15 | Actionnement boîte de vitesse marche arrière |
| 7 | Poignée de maintien du bac de ramassage | 16 | Actionnement boîte de vitesse marche avant |
| 8 | Levier d'actionnement du bac de ramassage | 17 | Pédale de frein |
| 9 | Bac de ramassage | | |

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ



DANGER !

Danger de mort et de blessures très graves !

La non-connaissance des consignes de sécurité et des instructions d'utilisation peut entraîner de très graves blessures, voire la mort.

- Avant d'utiliser l'appareil, tenez compte de toutes les consignes de sécurité et des instructions d'utilisation de ce manuel d'utilisation ainsi que des manuels d'utilisation mentionnés.
- Conservez tous les documents fournis en vue d'une utilisation ultérieure.

3.1 Opérateurs

- Les jeunes de moins de 16 ans ou les personnes qui ne connaissent pas le mode d'emploi ne doivent pas utiliser l'appareil. Respecter l'éventuelle réglementation de sécurité nationale sur l'âge minimum de l'opérateur.
- L'appareil ne doit pas être utilisé sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments.

3.2 Équipement de protection individuel

- Pour éviter les blessures à la tête et aux membres, ainsi que des lésions auditives, des vêtements et un équipement de protection réglementaires doivent être portés.
- Les vêtements doivent être adaptés (mou-lants) et ne doivent pas gêner. Protéger obligatoirement les cheveux longs par une résille. Ne jamais porter de vêtements amples ou d'accessoires qui peuvent être entraînés dans l'appareil, p.ex. écharpe, chemises amples, colliers longs.
- L'équipement de protection individuelle est composé de :
 - protection auditive et lunettes de protection,
 - pantalon long et chaussures rigides
 - gants de protection

3.3 Sécurité de l'espace de travail

- Travailler uniquement à la lumière du jour, ou bien avec un éclairage artificiel puissant.

- Utiliser l'appareil uniquement sur un sol solide et plan et pas en position trop inclinée.
- S'assurer de la stabilité de la position.

3.4 Sécurité des personnes, des animaux et des objets

- Utiliser l'appareil uniquement pour les travaux pour lesquels il a été conçu. Une utilisation non conforme peut entraîner des blessures et provoquer des dégâts matériels.
- L'utilisateur est responsable en cas d'accidents avec des tiers ou de dégâts liés à leurs biens.
- Tenir à l'écart toute tierce personne de la zone à risques.
- N'allumer l'appareil que lorsque personne ni aucun animal ne se trouvent dans la zone de travail.
- Respecter une distance de sécurité avec les personnes et les animaux, et éteindre l'appareil lorsque des personnes ou des animaux s'approchent.
- Ne pas prendre de passagers sur l'appareil.
- Ne jamais tenir le flux de gaz d'échappement du moteur en direction de personnes ou d'animaux ni en direction de produits et objets inflammables.
- Ne jamais mettre la main dans la grille d'aspiration et d'aération lorsque le moteur tourne. Les pièces mécaniques rotatives peuvent provoquer des blessures.
- Toujours éteindre l'appareil lorsque vous n'en avez pas besoin, p. ex. quand vous changez de zone de travail, pour les travaux de maintenance et d'entretien, quand vous faites le plein du mélange essence/huile.
- Ne tondez pas en cas d'orage. Aucune protection contre la foudre.
- Tondez toujours en travers de la pente.
- La tondeuse autoportée peut provoquer des blessures graves du fait de son propre poids. Lors du chargement et du déchargement de la tondeuse autoportée sur un véhicule ou une remorque en vue du transport, il convient d'être particulièrement prudent.
- Cette tondeuse autoportée ne doit pas être remorquée. Utiliser un véhicule adapté pour la transporter sur la voie publique.
- Ne pas utiliser la tondeuse autoportée dans des environnements mal aérés (par ex. garage). Les gaz d'échappement contiennent

du monoxyde de carbone nocif et d'autres polluants.

- En cas d'accident, arrêter immédiatement l'appareil pour éviter des blessures et des dégâts supplémentaires.
- Ne pas utiliser l'appareil avec des pièces usées ou défectueuses. Les pièces mécaniques usées ou défectueuses peuvent entraîner de graves blessures.
- Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.
- Avant chaque utilisation : Vérifiez tous les dispositifs de sécurité comme décrit dans la présente notice d'utilisation.
- Conserver l'appareil hors de la portée d'enfants.
- Indiquer aux enfants et aux adolescents qu'il ne faut pas jouer avec l'appareil.

3.5 Sécurité de l'appareil

- Utiliser l'appareil uniquement dans les conditions suivantes :
 - L'appareil n'est pas encrassé.
 - L'appareil ne présente aucun dommage.
 - Tous les éléments de commande fonctionnent.
- Ne pas sursolliciter l'appareil. Il est conçu pour des travaux non intensifs dans un domaine privé. Toute surcharge entraîne l'endommagement de l'appareil.
- Ne jamais utiliser l'appareil avec des pièces usées ou défectueuses. Toujours remplacer les pièces défectueuses par des pièces de rechange d'origine du fabricant. Si l'appareil est utilisé avec des pièces usées ou défectueuses, il ne sera pas possible de faire valoir la garantie du fabricant.
- Les travaux de réparation ne doivent être effectués que par des spécialistes compétents ou par nos services de maintenance.

3.6 Exposition au bruit

Une certaine exposition au bruit due à l'appareil est inévitable. Prévoyez les tâches très bruyantes pendant les plages horaires autorisées et prévues pour cela. Le cas échéant, respectez les horaires de repos et limitez la durée de travail au strict minimum. Pour votre protection personnelle et pour la protection également des personnes à proximité, portez une protection auditive adaptée.

3.7 Manipulation de l'essence et de l'huile

- Risque d'explosion et d'incendie :
Les émissions du mélange essence/air créent une atmosphère explosive. Une déflagration, une explosion ou un incendie peuvent provoquer de graves blessures, voire la mort, en cas de manipulation incorrecte du carburant. Tenez compte des points suivants :
 - Ne fumez pas quand vous manipulez de l'essence.
 - Manipulez l'essence en extérieur uniquement, jamais dans des locaux fermés.
 - Respectez impérativement les règles de comportement citées plus bas.
- Transportez et stockez l'essence et l'huile exclusivement dans des conteneurs prévus à cet effet. Veillez à ce qu'aucun enfant n'ait accès à l'essence et à l'huile stockées.
- Pour éviter toute contamination du sol (protection de l'environnement), veillez à ce que l'essence et l'huile ne pénètrent pas dans la terre quand vous faites le plein. Pour faire le plein, utilisez un entonnoir.
- Ne remplissez jamais le réservoir de l'appareil dans une pièce fermée. Des vapeurs d'essence peuvent s'accumuler sur le sol et provoquer une déflagration ou même une explosion.
- Essuyez immédiatement les déversements d'essence sur l'appareil et au sol. Laissez sécher les tissus utilisés pour essuyer l'essence dans un endroit bien ventilé avant de le jeter. Sinon, il y a risque de combustion spontanée.
- Si vous renversez de l'essence, des vapeurs d'essence se forment. Pour cette raison, ne pas démarrer l'appareil au même endroit, mais à au moins 3 m de distance.
- Évitez tout contact de la peau avec des produits pétroliers. Ne respirez pas les vapeurs d'essence. Portez toujours des gants de protection quand vous faites le plein. Changez et nettoyez régulièrement vos vêtements de protection.
- Veillez à ce que vos vêtements n'entrent pas en contact avec l'essence. Si vos vêtements sont tachés d'essence, changez-vous immédiatement.
- Ne remplissez jamais l'appareil quand le moteur tourne ou qu'il est chaud.

4 DÉBALLER LA TONDEUSE ET LA MONTER

Respecter la notice de montage fournie pour le déballage et le montage de la tondeuse.



REMARQUE

Observez également la notice ci-jointe du moteur à essence.



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à un montage incomplet !

La tondeuse ne doit pas être employée si elle n'est pas totalement montée.

Effectuez tous les travaux de montage décrits dans la notice de montage. En cas de doute, avant la mise en service, demandez à un professionnel si votre montage a été correctement effectué.

Vérifiez si tous les dispositifs de sécurité et de protection sont disponibles et en état de fonctionner !

5 ÉLÉMENTS DE COMMANDE

Les éléments de commande des tondeuses autoportées avec éjection arrière sont décrits ci-après. Veillez à ce que les descriptions que vous lisez correspondent bien à votre tondeuse autoportée.

5.1 Tableau de bord standard (01)

Réglage du régime moteur (01/2)



REMARQUE

Veillez noter que le fait d'actionner le régulateur en marche influence la vitesse !

Sur les régulateurs avec starter intégré :

Le régime moteur est augmenté et diminué par le déplacement du régulateur (01/2), et le starter est connecté dans la position maximale supérieure.



Connecter le starter : placer le régulateur dans la position haute extrême. Utiliser cette position exclusivement pour le démarrage du moteur.

Remarque : Certaines variantes de tondeuses disposent d'un bouton poussoir starter spécifique (01/1) sur le tableau de bord. Celui-ci doit alors être tiré en supplément pour le démarrage de la tondeuse. Lorsque le moteur tourne, repousser lentement le bouton !



Processus de tonte : dans cette position le moteur tourne au régime maximal.



Ralenti : dans cette position le moteur tourne au régime minimal.

Serrure de contact (01/3 05)

Position	Fonction
0	Moteur arrêté. La clé de contact peut être retirée.
I	Projecteurs en marche. Après le démarrage du moteur, dans cette position, les projecteurs sont mis en marche.
II	Position de fonctionnement lorsque le moteur tourne.
III	Position de départ pour mettre le moteur en marche. Dès que le moteur tourne, relâchez la clé. Elle repasse alors à la position de fonctionnement II.

5.2 Pédale de frein/d'embrayage

- **Frein** : Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale de frein/d'embrayage (03/1), le frein sur le réducteur est actionné, la tondeuse freine.
- **Frein d'immobilisation** : Lorsque vous appuyez à fond sur la pédale de frein/d'embrayage (03/1) et que vous relevez le levier de frein d'immobilisation (03/2, 01/5), le frein est verrouillé. En appuyant à nouveau à fond sur la pédale, le frein est desserré.

5.3 Commande de la boîte de vitesses (vitesse de déplacement)

Les tondeuses autoportées sont équipées d'un réducteur hydrostatique à pied.

Pour la marche avant et la marche arrière, deux pédales séparées sont disposées sur le côté droit.

Direction	Description
En avant	Appuyez avec le pied sur la pédale avant (02/1) pour avancer.
En arrière	Appuyez avec le pied sur la pédale arrière (02/2) pour reculer. Remarque: Si la pédale de marche arrière est actionnée seule, le plateau de coupe est désactivé. Usage de la fonction coupe en marche arrière : voir chapitre 7.5.4.2 "Usage de la fonction tonte en marche arrière", page 82.

5.4 Réducteur hydrostatique à pied

Le réducteur hydrostatique à pied est actionné par deux pédales (02/1 et 02/2).

Pour **démarrer**, lorsque le moteur est en marche, desserrez d'abord le frein d'immobilisation (01/5) et appuyez ensuite avec le pied sur la pédale (02/1) pour avancer ou sur la pédale (02/2) pour reculer. Plus vous appuyez sur la pédale et plus vous allez vite dans la direction choisie.

Marche avant : Appuyez avec le pied sur la pédale avant (02/1).

Marche arrière : Appuyez le pied sur la pédale arrière (02/2).

5.5 Commande du plateau de coupe

Réglage de la hauteur de coupe

Le plateau de coupe de la tondeuse peut être réglé en hauteur sur plusieurs niveaux, grâce à un levier de réglage (04/1) situé à droite du siège conducteur.

1. Actionnez le levier de réglage (04/1) dans la direction souhaitée. Le levier vers le bas signifie une coupe plus courte, le levier vers le haut une coupe plus longue.

Activation du plateau de coupe

Activation électrique : un commutateur (04/2) se trouve à droite du siège conducteur. Utilisez-le pour activer le plateau de coupe.

6 MISE EN SERVICE



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à un montage incomplet !

La tondeuse ne doit pas être employée si elle n'est pas totalement montée.

Effectuez tous les travaux de montage décrits dans la notice de montage. En cas de doute, avant la mise en service, demandez à un professionnel si votre montage a été correctement effectué.

Vérifiez si tous les dispositifs de sécurité et de protection sont disponibles et en état de fonctionner !

6.1 Vérification du plateau de coupe

Avant l'utilisation, il convient d'effectuer toujours un contrôle visuel pour vérifier si l'outil de coupe, les goujons de fixation et l'ensemble de l'unité de coupe ne sont pas usés ou endommagés. Afin d'éviter un déséquilibre, les lames usées ou endommagées doivent être remplacées par des neuves.

6.2 Remplissage d'huile

Avant la première mise en service, le moteur doit être rempli d'huile. Respectez pour cela les indications du fabricant moteur. Tenez-compte du fait que le niveau d'huile doit être régulièrement contrôlé et éventuellement remis à niveau.

6.3 Remplissage de carburant



AVERTISSEMENT !

Dangers liés à la manipulation de carburant !

Le carburant est hautement inflammable. Ne remplir le réservoir à carburant qu'à l'air libre ! Ne pas fumer ! Ne pas faire le plein avec moteur en marche ou très chaud !

Utiliser un entonnoir adapté ou un tube de remplissage pour faire le plein afin d'éviter que du carburant ne soit renversé sur le moteur, le carter ou la terre.

Pour raisons de sécurité, les bouchons de réservoirs à carburant ou autres systèmes de fermeture doivent être remplacés en cas d'endommagement.

Au cas où du carburant a été renversé, le moteur ne doit pas être mis en marche. La tondeuse doit être éloignée de l'endroit pollué par le carburant et ce carburant renversé doit être aspiré du sol,

du moteur et du carter puis essuyé avec un chiffon.

Tout essai de démarrage est à proscrire avant l'évaporation des vapeurs de carburant.

Ne conservez le carburant que dans des récipients prévus à cet effet.

Utilisez de l'essence sans plomb, min. ROZ 91.

Faire le plein du réservoir

1. Le cas échéant, arrêtez le moteur et par mesure de sécurité, enlevez la clé de contact.
2. Attendez que le moteur refroidisse quelque peu (risque d'explosion par inflammation du carburant).
3. Ouvrez le capot moteur.
4. Ouvrez le bouchon de réservoir (06/1) et faites le plein de carburant.

Remarque: Évitez un débordement du réservoir à carburant !

5. Fermez le bouchon de réservoir (06/1).
6. Fermez le capot moteur.

6.4 Vérification de la pression des pneus

- Contrôlez la pression des pneus à intervalles réguliers.
- Relevez la pression d'air nécessaire inscrite sur le pneu (recommandation : 1 bar).



REMARQUE

1 PSI = 0,07 bar.

Un gonfleur à pédale du commerce permet de contrôler la pression et de regonfler le pneu.

6.5 Poser le bac de ramassage

Les tondeuses autoportées sont livrées avec un bac de ramassage. Veuillez noter SVP que les illustrations peuvent différer quelque peu des originaux.

Régler le témoin de niveau de remplissage du bac de ramassage d'herbe

Le témoin de niveau de remplissage donne un coup de klaxon lorsque le bac de ramassage doit être vidé.

Le témoin du niveau de remplissage peut être réglé sur la nature de la coupe grâce à 6 positions. En présence d'une coupe sèche, pousser le témoin de niveau de remplissage sur la position la plus courte. En présence d'une coupe mouillée ou humide, régler le témoin de niveau de remplissage sur une position plus longue. Ceci permet

d'influencer le remplissage du bac de ramassage d'herbe.

1. Arrêtez le moteur voir *chapitre 7.4 "Mise en marche et arrêt du moteur"*, page 80.
2. Démontez le bac de ramassage voir *chapitre 8.1 "Nettoyer le bac de ramassage"*, page 84.
3. Réglez le témoin de niveau de remplissage (07/1) sur la coupe (07/a), jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur la position souhaitée.
4. Raccrochez le bac de ramassage voir *chapitre 6.5 "Poser le bac de ramassage"*, page 78.

Accrocher le bac de ramassage (220 l)

1. Maintenez le bac de ramassage d'une main sur la poignée du bac (08/1) et de l'autre sur l'ouverture de retenue de la face arrière (08/2).
2. Posez le bac de ramassage de manière symétrique sur le guide (08/3). Ce faisant, alignez les deux marques sur le carter et sur le bac de ramassage.
3. De l'autre main, inclinez légèrement le bac de ramassage vers l'avant (08/a) de manière à ce que la partie avant enclenche le bac de ramassage.
4. Basculez alors le bac de ramassage à nouveau vers le bas (08/b).
5. Vérifiez la position correcte du bac de ramassage.

Accrocher le bac de ramassage (300 l)

1. Bloquez les amortisseurs à pression de gaz sur les colliers de fixation du bac de ramassage (11/1).
2. Maintenez le bac de ramassage d'une main sur la poignée du bac (08/1) et de l'autre sur l'ouverture de retenue de la face arrière (08/2).
3. Posez le bac de ramassage de manière symétrique sur le guide (08/3). Ce faisant, alignez les deux marques sur le carter et sur le bac de ramassage.
4. De l'autre main, inclinez légèrement le bac de ramassage vers l'avant (08/a) de manière à ce que la partie avant enclenche le bac de ramassage.
5. Basculez alors le bac de ramassage à nouveau vers le bas (08/b).
6. Vérifiez la position correcte du bac de ramassage.

7. Bloquez les amortisseurs à pression de gaz sur les points de fixation du châssis du tracteur (11/2).

6.6 Vérification des dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité doivent être vérifiés avant chaque démarrage de la tondeuse autoportée.



AVERTISSEMENT !

Danger lors de la vérification des dispositifs de sécurité !

La vérification des dispositifs de sécurité ne doit être effectuée qu'à partir du siège conducteur et lorsque aucune personne ni animal ne se trouve à proximité !

Effectuez toutes ces vérifications sur une surface plane afin que la tondeuse ne puisse pas rouler involontairement.

6.6.1 Vérification du contacteur du frein d'immobilisation

Le contacteur du frein d'immobilisation garantit que le moteur ne peut démarrer que lorsque le frein d'immobilisation est serré.

Conditions requises : Le moteur est arrêté.

1. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
2. Desserrez le frein d'immobilisation en actionnant la pédale de frein (03/1).
3. Essayez de démarrer le moteur (clé de contact en position III) (05).



REMARQUE

Le moteur ne doit pas démarrer !

6.6.2 Vérification du contacteur du plateau de coupe

Le contacteur du plateau de coupe garantit que le moteur ne peut pas être démarré lorsque le plateau de coupe est activé.

1. Le moteur est arrêté.
2. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
3. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2, 01/5).
4. Connectez le plateau de coupe.
5. Essayez de démarrer le moteur (clé de contact en position III) (05).



REMARQUE

Le moteur ne doit pas démarrer !

6.6.3 Vérification du contacteur de siège

Le contacteur de siège garantit que le moteur s'arrête s'il n'y a plus personne sur le siège conducteur lorsque le plateau de coupe est actionné.

1. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
2. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2, 01/5).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au régime maximal.
4. Connectez le plateau de coupe.
5. Délestez le siège en vous levant (ne pas descendre !).



REMARQUE

Le moteur doit s'arrêter !

6.6.4 Vérification du contacteur du bac de ramassage

Le contacteur du bac de ramassage garantit que le moteur s'arrête si le bac de ramassage n'est pas correctement accroché alors que le plateau de coupe est branché.

1. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
2. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2, 01/5).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au régime maximal.
4. Connectez le plateau de coupe.
5. Soulevez légèrement le bac de ramassage ou actionnez le commutateur d'ouverture.



REMARQUE

Le moteur doit s'arrêter !

6.6.5 Vérification du contacteur du canal d'éjection

Le contacteur du canal d'éjection garantit que la tondeuse autoportée ne peut pas être mise en marche lorsque le canal d'éjection est déposé.

1. Enlever le bac de ramassage.
2. Retirez le canal d'éjection (15) :
 - desserrez les vis à anneau (15/1).

- Sortez légèrement le canal d'éjection (15/2).
- 3. Asseyez-vous sur le siège conducteur.
- 4. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et actionnez le frein d'immobilisation (03/2, 01/5).
- 5. Démarrez le moteur.

**REMARQUE**

Le moteur ne doit pas démarrer !

7 FONCTIONNEMENT DE LA TONDEUSE

**AVERTISSEMENT !**

Risques provoqués par un manque de connaissance de la tondeuse autoportée !

Lisez avec attention la notice d'utilisation complète avant de démarrer !

Veillez plus particulièrement aux consignes de sécurité !

Effectuez tous les travaux de montage et de mise en route de manière consciencieuse. En cas de doute demandez au fabricant !

7.1 Mesures générales de préparation

- Pendant l'opération de coupe, portez toujours des chaussures solides et des pantalons longs. Ne jamais effectuer la coupe les pieds nus ou avec des sandales.
- Vérifiez en totalité le terrain sur lequel la tondeuse autoportée sera utilisée et enlevez toutes les pierres, les brindilles, les fils, les os et les autres corps étrangers pouvant être happés et éjectés. Prêter attention aux corps étrangers, même pendant la coupe.
- Effectuez tous les travaux prévus dans la mise en service. Cela concerne plus particulièrement la vérification des dispositifs de sécurité.
- Pour tracter des charges, utiliser uniquement le dispositif de remorquage ! Ne pas dépasser la charge d'appui.
- Le transport d'objets sur la tondeuse autoportée n'est pas autorisé !

7.2 Utilisation des accessoires

**AVERTISSEMENT !**

Danger suite à des accessoires incorrects ou à une utilisation incorrecte d'accessoires !

Utilisez toujours des accessoires originaux du fabricant de tondeuses !

Respectez les consignes d'utilisation de chaque notice d'utilisation fournie !

L'utilisation d'accessoires non homologués ou leur utilisation incorrecte peut générer des dangers importants pour l'opérateur ou les tiers. La tondeuse autoportée peut être surchargée. Ceci peut conduire à des accidents graves.

7.3 Pousser la tondeuse autoportée

**ATTENTION !**

Danger lors de la poussée sur les pentes !

Ne poussez la tondeuse autoportée que sur des surfaces planes ! Sur les pentes, la tondeuse autoportée pourrait descendre la pente de manière incontrôlée.

En cas d'entraînement hydrostatique à pied

Le levier de dérivation (12/1) se trouve sur le boîtier de roue arrière droit. Déverrouillage de la dérivation :

1. Tirer sur le levier de dérivation (12/1) et l'accrocher en haut.
2. Desserrer le frein. La tondeuse autoportée peut maintenant être poussée.
3. Remettez le levier de dérivation (12/1) en position initiale après actionnement afin de réactiver la commande hydrostatique.

7.4 Mise en marche et arrêt du moteur

**AVERTISSEMENT !**

Risque de blessures en cas de foudre

L'appareil n'est pas protégé contre la foudre.

- Ne tondez pas en cas d'orage.

Démarrage du moteur

1. Prenez place sur le siège conducteur.
2. Appuyez avec le pied à fond sur la pédale de frein (03/1) sur le côté gauche, et verrouillez-la à l'aide du levier de blocage (03/2).

3. Assurez-vous que le plateau de coupe n'est PAS activé. Vérifiez pour cela la position du commutateur à bascule (04/2).
4. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur vers la butée supérieure. Selon la version d'équipement, le symbole du starter s'y trouve. Dans le cas contraire, tirez sur le bouton individuel de starter (01/1).
5. Introduisez la clé de contact dans la serrure de contact (01/3, 05).
6. Tournez la clé de contact en position « III » et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.
Remarque: Afin de ménager la batterie de démarrage, une tentative de démarrage ne doit pas durer plus de 5 secondes.
7. Relâchez ensuite la clé de contact qui revient automatiquement à la position « II ».
8. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur en position de fonctionnement. Sur un modèle équipé d'un bouton de starter, repoussez à nouveau celui-ci (01/1).

Arrêt du moteur

1. Arrêtez le plateau de coupe (04/2).
2. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur au point mort.
3. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).
4. Tournez la clé de contact (05) en position « 0 ».
5. Retirez la clé de contact.



AVERTISSEMENT !

Danger en raison d'un moteur très chaud !

Après arrêt du moteur, veillez à ce que des parties très chaudes du moteur telles que le silencieux ne puissent pas enflammer des objets ou matériaux se trouvant à proximité !

7.5 Conduite de la tondeuse



AVERTISSEMENT !

Danger en raison d'une vitesse inadaptée !

Roulez doucement, plus particulièrement au début, afin de vous habituer au comportement de conduite et de freinage de la tondeuse !

Avant chaque changement de direction, la vitesse doit être réduite afin que le conducteur garde toujours le contrôle de la tondeuse autoportée et que celle-ci ne puisse pas basculer !

Votre tondeuse est entraînée par l'intermédiaire d'un réducteur hydrostatique à pied.

7.5.1 Préparer un déplacement par des températures inférieures à 10 °C

1. Assurez-vous que le plateau de coupe n'est PAS activé. Vérifiez pour cela le commutateur à bascule (04/2).
2. Démarrez le moteur et laissez-le tourner env. 30 secondes afin d'optimiser la viscosité de l'huile de réducteur. Vous pouvez ensuite rouler avec la tondeuse. Le plateau de coupe ne doit être activé qu'après quelques minutes de fonctionnement du moteur.

7.5.2 Conduite avec réducteur hydrostatique à pied

1. Appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).
2. Réglez le plateau de coupe sur la position la plus haute (04/1).
3. Démarrez le moteur.
4. Actionner le frein (03/1).
5. Appuyez lentement sur la pédale pour la direction de déplacement souhaitée :
 - En avant : pédale (02/1)
 - En arrière : pédale (02/2)
6. Plus vous appuyez sur la pédale et plus la tondeuse se déplace rapidement dans la direction choisie.
7. Pour vous arrêter, relâchez la pédale et appuyez avec le pied sur la pédale de frein (03/1).

**REMARQUE**

Lorsque vous quittez la tondeuse, actionnez toujours le levier de blocage en appuyant sur la pédale de frein, afin que la tondeuse ne puisse pas rouler !

7.5.3 Rouler et tondre sur les pentes**AVERTISSEMENT !****Danger en raison d'une erreur en roulant sur les pentes !**

En roulant sur les pentes, une prudence particulière s'impose ! Il n'existe pas de pente "sûre".

Observez particulièrement les consignes de sécurité suivantes !

Déconnecter le plateau de coupe et les équipements dès que les roues patinent ou que le véhicule est bloqué en roulant sur une montée. Ensuite descendre lentement la pente en roulant tout droit en marche avant pour la quitter !

Un bac de ramassage rempli augmente le risque de basculement de la tondeuse autoportée, du fait de son poids !

- Ne roulez pas sur les pentes de plus de 10 ° (18 %). Exemple : cela représente 18 cm de différence de niveau sur une longueur d'un mètre.
- Ne vous déplacez pas par à-coups.
- Ne freinez pas brusquement.
- Maintenez une faible vitesse.
- Ne tondez pas en travers de la pente.
- N'accélérez pas fortement.
- Ne tournez pas le volant par à-coups.

7.5.4 Tondre avec la tondeuse autoportée

Pour obtenir un résultat de tonte propre, il convient d'adapter la vitesse à l'état du gazon. Pour la tonte, optez pour un maximum de 2/3 des possibilités de vitesse sur la pédale. La vitesse maximale de la tondeuse est réservée au déplacement sans que le plateau de coupe soit branché.

La hauteur de coupe normale est de 4 - 5 cm. Cela correspond au cran 2 ou 3 du réglage de hauteur (04/1). Lorsque l'herbe est humide et mouillée, coupez avec une hauteur supérieure.

Lorsque l'herbe est très haute, il est approprié de couper en deux passages. Pour le premier passage, réglez le plateau de coupe sur la hauteur

de coupe maximale. Pour le second passage, vous pouvez alors régler sur la hauteur souhaitée.

7.5.4.1 Connexion du plateau de coupe**REMARQUE**

Le plateau de coupe ne doit être connecté que lorsque le moteur a déjà tourné env. une minute pour chauffer !

Lors de la connexion du plateau de coupe, la tondeuse autoportée ne doit pas se trouver dans des hautes herbes.

1. Démarrez le moteur.
2. Amenez le régulateur (01/2) pour le régime moteur en position de fonctionnement.
3. À l'aide de la manette (04/1), régler le plateau de coupe sur la hauteur de coupe maximale.
4. Mettez le plateau de coupe en marche à l'aide du commutateur à bascule (04/2) (position « I »).
5. À l'aide de la manette (04/1), régler le plateau de coupe sur la hauteur de coupe souhaitée.
6. Démarrez avec la tondeuse autoportée.

7.5.4.2 Usage de la fonction tonte en marche arrière**REMARQUE**

Si la pédale de réducteur est actionnée seule, pour la marche arrière, le plateau de coupe est désactivé.

1. Actionnez la touche « Tonte en marche arrière » (01/4), puis dans les 5 secondes, la pédale (02/2) pour la marche arrière.

**AVERTISSEMENT !****Danger d'accident en cas de tonte en marche arrière !**

Veillez au secteur arrière lors de la tonte en marche arrière !

Tonte en marche arrière, seulement si nécessaire !

7.5.4.3 Arrêt du plateau de coupe



AVERTISSEMENT !

Danger en raison de la lame tournant sur sa lancée !

Une lame de coupe en rotation/tournant sur sa lancée peut déchiqueter les mains et les pieds ! C'est pourquoi il faut éloigner les mains et les pieds des outils de coupe !

1. Arrêtez le plateau de coupe à l'aide du commutateur à bascule (position « 0 ») (04/2).

Le plateau de coupe peut être arrêté aussi bien à l'arrêt que pendant le déplacement de la tondeuse.



AVERTISSEMENT !

Risque de blessure dû aux projections d'objets !

Lorsque vous passez sur des surfaces recouvertes de graviers ou de cailloux, des objets peuvent être happés dans le plateau de coupe en mouvement puis être projetés.

- Arrêtez toujours le plateau de coupe lorsque vous passez sur des surfaces autres que l'herbe.

7.5.4.4 Vider le bac de ramassage



REMARQUE

Lorsque le bac de ramassage est plein, un signal acoustique retentit. Le bac devrait être vidé maintenant.

- Le vidage du bac peut être effectué à partir du siège conducteur.
- Si le bac de ramassage est relevé ou décroché alors que le plateau de coupe est connecté, le moteur s'arrête de lui-même.
- Lorsque le bac de ramassage n'est pas correctement enclenché, le plateau de coupe ne peut pas être connecté.

Vider le bac de ramassage avec le levier d'actionnement

1. Tirez le levier d'actionnement (09/1) du bac de ramassage (09/a).
2. Appuyez sur le levier dans le sens de la marche pour ouvrir le bac de ramassage (09/b).

3. Déplacez le bac de ramassage avec le levier vers l'arrière (10/a) jusqu'à ce que le bac s'enclenche (10/b).

7.5.4.5 Mulchage

Pour un mulching parfait, le gazon doit être tondu régulièrement (env. 1 à 2 fois par semaine). Couper alors environ 1/3 de la hauteur du gazon (par ex. pour un gazon de 6 cm de haut, tondre 2 cm). Les débris de coupe seront ainsi mieux accueillis par le gazon restant.

Des cales de mulching sont disponibles en option pour toutes les tondeuses autoportées.

Rééquiper l'éjection pour le mode mulching

1. Enlever le bac de ramassage.
2. Introduire la cale de mulching (13/1) dans le canal d'éjection (13/2).
3. Attacher les deux sangles de serrage (14/1) aux vis à anneau (14/2).
4. Accrocher le bac de ramassage.

7.5.4.6 Intervalle entre les tontes

Veillez prendre en compte que le gazon ne pousse pas à la même vitesse selon les périodes. Nous vous recommandons des intervalles de tonte plus courts au début du printemps. Allongez l'intervalle de tonte quand la croissance du gazon se ralentit au cours de l'année.

Si le gazon n'a pas été tondu pendant une longue période, il faut avant tout régler une hauteur de coupe plus haute, puis, deux jours plus tard, tondre à nouveau avec une hauteur de coupe plus basse.

7.5.4.7 Tonte d'herbes hautes

Quand le gazon est plus haut que d'habitude ou qu'il est trop humide, tondez le gazon avec une plus grande hauteur de coupe. Tondez ensuite une nouvelle fois le gazon à l'aide d'un réglage classique, plus bas.

7.5.4.8 Maintenance de la lame de coupe

Veillez à ce que la lame de coupe reste bien aiguisée tout au long de la saison de tonte afin d'éviter d'arracher ou de déchiqueter les brins d'herbe. Les brins arrachés ont une pointe maron. Cela ralentit la croissance et augmente la fragilité du gazon face aux maladies.

- Après chaque utilisation, vérifier que la lame de coupe est bien aiguisée et qu'elle n'est ni usée ni endommagée ! Le cas échéant, faire appel à l'atelier de service après-vente.
- En cas de remplacement de la lame, utiliser uniquement une lame de rechange d'origine.

8 NETTOYAGE DE LA TONDEUSE AUTOPORTÉE

Pour un fonctionnement optimal et une durée de vie très longue, la tondeuse autoportée doit être nettoyée régulièrement.

Nettoyez la tondeuse autoportée après chaque utilisation afin d'enlever les salissures restant collées.

N'utilisez pas de nettoyeur haute pression pour le nettoyage. Le jet d'eau d'un nettoyeur haute pression ou d'un tuyau d'arrosage peut endommager la partie électrique ou les roulements.

Veillez à ce que le moteur en particulier, le réducteur et les rouleaux de guidage, ainsi que la partie électrique dans son ensemble n'entrent pas en contact avec l'eau.



AVERTISSEMENT !

Dangers liés au nettoyage !

À noter pour tous les travaux de nettoyage :

- Arrêtez le moteur et enlevez la clé de contact.
- Retirez le(s) capuchon(s) de bougie(s).
- Les dispositifs de protection enlevés pour le nettoyage doivent être remis en place après ce nettoyage.
- DANGER DE BRÛLURE : Nettoyez la tondeuse autoportée uniquement lorsqu'elle a refroidi. Le moteur, le réducteur et le silencieux sont très chauds !
- DANGER DE COUPURE : Lors des travaux faites attention aux outils de coupe, les lames sont tranchantes. Avec les outils de coupe multiples le mouvement d'une des lames peut provoquer le mouvement d'une autre !

8.1 Nettoyer le bac de ramassage

Pour cela, enlevez le bac de ramassage et passez-le au jet d'eau à l'intérieur et à l'extérieur. La salissure incrustée doit être enlevée avec précaution, par ex. à la brosse. Sur les bacs de ramassage avec revêtement tissu, faites particulièrement attention à ne pas abîmer le tissu.



REMARQUE

Videz le bac de ramassage avant de le nettoyer comme décrit. Un bac de ramassage plein est trop lourd pour pouvoir l'enlever en toute sécurité.

Retrait d'un bac de ramassage (220 l)

1. Arrêtez le moteur.
2. Soulevez légèrement le bac de ramassage.
3. Enlevez le bac de ramassage par le haut.

Retrait d'un bac de ramassage (300 l)

1. Arrêtez le moteur.
2. Détachez les amortisseurs à pression de gaz du tracteur et bloquez-les sur les fixations du bac de ramassage.
3. Soulevez légèrement le bac de ramassage.
4. Retirez le bac de ramassage.

8.2 Nettoyer le carter, le moteur et le réducteur

ATTENTION !

Endommagement de l'installation électrique par infiltration d'eau !

Veillez à ce que l'eau ne pénètre pas dans le circuit électrique lorsque vous nettoyez la tondeuse à l'eau !

Ne pas asperger le moteur et tous les logements de roulements (roues, réducteur, roulements des lames) avec de l'eau ni avec un nettoyeur haute pression.

L'eau infiltrée dans le dispositif d'allumage, dans le carburateur et dans le filtre à air peut provoquer des dysfonctionnements. L'eau dans les logements de roulements peut provoquer une perte de graissage et ainsi la destruction du roulement. Pour enlever la crasse et les résidus d'herbe, utiliser un chiffon, une balayette, un long pinceau ou similaire.

8.3 Nettoyage du canal d'éjection

Le réglage de la hauteur de coupe est assuré par le nettoyage régulier.

Le canal d'éjection est constitué de deux pièces imbriquées l'une dans l'autre. La pièce inférieure est fixée dans le carter de la tondeuse. La pièce supérieure peut être retirée pour le nettoyage.

1. Enlevez le bac de ramassage.
2. Enlevez les vis (15/1) à gauche et à droite du canal d'éjection.

3. Retirez le canal d'éjection (15/2) vers l'arrière par la cloison arrière.
4. Nettoyez à fond la partie supérieure et inférieure du canal d'éjection.
5. Introduisez le canal d'éjection dans la cloison arrière. Ce faisant, veiller à ce que les parties supérieure et inférieure soient introduites ensemble propres.
6. Fixez-les à l'aide des deux vis de fixation.
7. Montez le bac de ramassage.

9 TRANSPORT



AVERTISSEMENT !

Risque de contusion lié au renversement de l'appareil !

Des personnes pourraient être gravement blessées par le poids propre de l'appareil.

- Lors du chargement et du déchargement de l'appareil sur un véhicule ou une remorque en vue du transport, il convient d'être très prudent !

Lors du transport de la tondeuse autoportée avec des appareils de transport (par ex. remorque de voiture), le plateau de coupe doit être étayé pour délester le dispositif de suspension du plateau de coupe.

Attention lors du transport à ce que le moyen de transport ait une portance suffisante et que la tondeuse autoportée soit correctement arrimée.

10 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Dangers liés aux réparations !

À noter pour tous les travaux de réparations :

- Arrêtez le moteur et enlevez la clé de contact.

- Retirez le(s) capuchon(s) de bougie(s).
- Les dispositifs de protection enlevés pour les réparations doivent être remis en place après ces réparations.
- **DANGER DE BRÛLURE :**
Ne travaillez sur la tondeuse autoportée que lorsqu'elle a refroidi. Le moteur, le réducteur et le silencieux sont très chauds !
- **DANGER DE COUPE :**
Lors des travaux faites attention aux outils de coupe, les lames sont tranchantes. Avec les outils de coupe multiples le mouvement d'une des lames peut provoquer le mouvement d'une autre.
- Lors du remplacement de pièces, n'utiliser que des pièces de rechange d'origine.
- En cas de doute, recherchez toujours un atelier spécialisé ou contactez le fabricant.

10.1 Programme de maintenance

Les travaux suivants peuvent être réalisés soi-même par l'utilisateur. Tous les autres travaux d'entretien, de service et de réparations doivent être effectués dans un atelier de service homologué.

Veillez également respecter les graissages annuels recommandés conformément au plan de graissage.



REMARQUE

Sous forte charge et à des températures élevées, des entretiens plus fréquents que ceux prévus dans le tableau ci-dessus peuvent s'avérer nécessaires.

Opération	Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Après les 5 premières heures de fonctionnement	Toutes les 25 heures de fonctionnement	Toutes les 50 heures de fonctionnement	Avant chaque remisage
Vérifier le niveau d'huile moteur ^{*)}	X					
Vidanger l'huile ^{*)}			X			X
Nettoyer le filtre à air ^{*)}				X		

Opération	Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Après les 5 premières heures de fonctionnement	Toutes les 25 heures de fonctionnement	Toutes les 50 heures de fonctionnement	Avant chaque remisage
Remplacer le filtre à air ^{*)}					X	
Vérifier la bougie d'allumage ^{*)}					X	
Vérifier le frein (essai de freinage sur voie rectiligne)	X					
Vérifier la pression des pneus	X					
Vérifier la lame de coupe	X					
Vérifier si des pièces sont desserrées	X					X
Vérifier la courroie trapézoïdale (contrôle visuel)				X		
Nettoyer la tondeuse autoportée		X				
Nettoyer la grille d'aspiration d'air moteur ^{*)}	X					
Nettoyer les restes d'herbe et autres résidus sur la boîte de vitesses		X		X		

^{*)} se reporter à la notice d'utilisation du fabricant du moteur

10.2 Plan de graissage

Nous recommandons de graisser les endroits suivants, une fois dans l'année, afin de faciliter le mouvement des pièces mobiles.

Nettoyez à l'aide d'un chiffon les endroits devant être dégraissés ou vaporisés. N'utilisez pas d'eau afin d'éviter une corrosion éventuelle.

Points de graissage :

- Graisser le graisseur (18/1) sur la fusée d'essieu droite et gauche en utilisant de la graisse universelle.
- Vaporiser de l'huile sur le palier de l'essieu avant au niveau du cadre (18/2).
- Graisser la crémaillère (19/1) et le pignon de direction sur le boîtier de direction avec de la graisse universelle.

- Graisser le palier à rouleaux (17/1) et le moyeu des essieux avant (20/1) et arrière (20/2) avec de la graisse universelle.



REMARQUE

Les roues avant et arrière doivent être démontées pour permettre le graissage des essieux et des roulements.

- Surfaces de rotation et d'appui : graissage de toutes les surfaces mobiles de rotation et d'appui.

10.3 Changement de roue

Le changement de roue ne doit être effectué que sur un sol plat et ferme.

1. Arrêtez la tondeuse autoportée et enlevez la clé de contact.
2. Appuyez à fond sur la pédale de frein (03/1) et verrouillez-la à l'aide du levier d'immobilisation (03/2).

3. Sécurisez la tondeuse autoportée à l'aide de cales de blocage, afin de l'empêcher de rouler. Placez les cales du côté qui ne sera pas levé.
4. Levez la tondeuse autoportée à l'aide d'un engin de levage adapté (par ex. cric de levage pantographe) par le côté où la roue doit être changée. Levez la tondeuse jusqu'à ce que la roue devant être changée tourne librement.
Attention ! Risque de dommages matériels.
En levant, veillez à ne pas tordre des éléments de la tondeuse. Positionnez l'outil de levage à des endroits métalliques stables.
5. Sécurisez la tondeuse sur un élément porteur du châssis avec un support stable (par ex., bois équarris) afin qu'elle ne puisse pas s'affaisser, même si l'engin de levage glisse ou bascule.
6. Enlevez le capuchon de protection (16/1).
7. Extrayez le circlip (16/2) à l'aide d'un tournevis. Veillez à ne pas le perdre.
8. Enlevez la rondelle (16/3).
9. Enlevez la roue de l'essieu.
Remarque: *Quand vous retirez les roues arrière de l'essieu, veillez à ne pas perdre la clavette !*
10. Avant le remontage nettoyez l'essieu et l'alésage de roue puis graissez les deux avec de la graisse universelle.
11. Remplacez la roue sur l'essieu.
Remarque: *En remplaçant les roues arrière, veillez à ce que les rainures de la clavette et de la roue soient face-à-face de manière à pouvoir introduire la clavette sans forcer.*
12. Remplacez la rondelle sur l'essieu.
13. Enfoncez le circlip dans la rainure de l'essieu. Si vous employez une pince pour cela, veillez à ne pas endommager l'essieu avec la pince.
14. Remplacez le capuchon de protection sur l'essieu.
15. Enlevez le support de sécurisation et laissez la tondeuse et l'engin de levage redescendre lentement sur le sol.

10.4 Batterie de démarrage

Aucun chargeur de batterie n'est livré avec la tondeuse autoportée.

Dénomination exacte de la batterie : cf. compartiment batterie. La batterie de démarrage se trouve sous le capot moteur.

Généralement la batterie de démarrage est chargée en usine.

Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT !

Danger lié à une manipulation erronée de la batterie de démarrage !

Afin d'éviter les risques liés à une mauvaise manipulation de la batterie, respectez les points suivants !

- La batterie de démarrage ne doit pas être rangée à proximité d'un feu ouvert, brûlée ou posée sur des radiateurs. Risque d'explosion.
- Pour le stockage d'hiver, conservez la batterie de démarrage dans un local frais et sec (10 - 15 °C). Il convient d'éviter les températures inférieures à zéro pour le stockage.
- Ne laissez pas la batterie de démarrage déchargée pendant une longue période. Lorsque la batterie de démarrage n'a pas été utilisée pendant une longue période, vous devez la recharger à l'aide d'un chargeur approprié.
- Ne pas détruire la batterie de démarrage. L'électrolyte (acide sulfurique) cause des brûlures sur la peau et les vêtements – rincer immédiatement à grande eau.
- Garder la batterie de démarrage propre. Essuyer uniquement avec un chiffon sec. Ne pas utiliser d'eau, d'essence, de diluant ou produit similaire pour cela !
- Les pôles de raccordement sont à garder propres et à graisser avec de la graisse pour contact.
- Les pôles de raccordement ne doivent pas être court-circuités.

Charge de la batterie de démarrage

La charge est nécessaire :

- avant le stockage pour l'hiver.
- en cas de longue période d'inactivité de l'appareil (plus de 3 mois).

**AVERTISSEMENT !****Risque lié à une mauvaise charge de la batterie de démarrage !**

Le courant de charge ne doit pas être supérieur à 5 A et la tension de charge ne doit pas dépasser 14,4 V. Si la tension de charge est supérieure, il y a risque d'explosion de la batterie de démarrage !

Lors de travaux sur la batterie toujours enlever la clé de contact.

Nous recommandons de charger cette batterie de démarrage qui est sans entretien et étanche au gaz, avec un chargeur adapté (à commander chez votre revendeur agréé).

Respectez, avant la charge de la batterie de démarrage, les recommandations de la notice d'utilisation du fabricant de chargeurs.

**ATTENTION !****Risque de court-circuit !**

Afin d'éviter un court-circuit, toujours débrancher le câble négatif (-) de la batterie en premier et le rebrancher en dernier !

Lors de travaux sur la batterie toujours retirer la clé de contact. !

1. Retirez la clé de contact (05).
2. Ouvrez le capot moteur.
3. Connectez les pinces du chargeur aux bornes de la batterie.

**REMARQUE**

Prenez garde à la polarité :

- Borne rouge = pôle plus (+)
- Borne noire = pôle négatif (-)

4. Reliez le chargeur au réseau électrique et mettez en marche.

10.5 Démontez le plateau de coupe

Le plateau de coupe doit être démonté pour l'utilisation de la tondeuse en service hiver ainsi que pour le remplacement de la courroie trapézoïdale.

1. Enfoncer les roues avant (29/1) vers la gauche jusqu'en butée.
2. Enlever le bac de ramassage (30/1).
3. Démontez le canal d'éjection (15/2).
4. Desserrer de 5-6 tours la vis cylindrique (31/1) du support de conduite.

5. Abaisser le plateau de coupe (32/1) en réglage le plus bas à l'aide du levier du réglage de la hauteur de coupe (32/2).
6. Décrocher le ressort de traction (33/1) sur le plateau de coupe.
7. Remettre le plateau de coupe (34/1) en réglage le plus haut à l'aide du levier du réglage de la hauteur de coupe (34/2).
8. Décrocher (35/a) le canal de la courroie trapézoïdale (35/1).
9. Décrocher la courroie trapézoïdale du plateau de courroie sur le moteur (36/1).
10. Abaisser une nouvelle fois le plateau de coupe (32/1) en réglage le plus bas à l'aide du levier du réglage de la hauteur de coupe (32/2).
11. Retirer les goupilles de sécurité (au nombre de 4) (38/1) sur les étriers de maintien du plateau de coupe.
12. Retirer les étriers par-dessus les boulons (38).
13. Retirez le plateau de coupe dans le sens de marche du côté droit.

10.6 Remplacer la courroie trapézoïdale

1. Desserrer les écrous de sécurité (au nombre de 6) (21/1).
2. Décrocher le canal de la courroie trapézoïdale (22/1).
3. Décrocher le capot droit (23/1) du plateau de coupe et l'enlever.
4. Décrocher le capot gauche (24/1) du plateau de coupe et l'enlever.
5. Desserrer légèrement la vis (25/1) sur le galet de tension (25/2) jusqu'à ce que la courroie trapézoïdale (25/3) puisse être retirée.
6. Extraire la courroie trapézoïdale.

**REMARQUE**

Le guidage et la position de la courroie trapézoïdale varient selon le type. Respectez les autocollants indicateurs d'alignement sur le plateau de coupe.

Installer une nouvelle courroie trapézoïdale

1. Placez la courroie trapézoïdale autour du galet de tension légèrement desserré puis resserrez le galet de tension (27, 28).
2. Placez la courroie trapézoïdale dans l'ordre indiqué (27/a - d, 28/a - d) autour des galets et respectez le guidage et la position de la courroie trapézoïdale.

11 STOCKAGE

La tondeuse autoportée doit être protégée des intempéries, en particulier de l'humidité, la pluie et les rayonnements directs du soleil.

Ne stockez jamais la tondeuse autoportée à l'intérieur d'un bâtiment avec du carburant dans le réservoir, dans lequel il des vapeurs d'essence pourraient entrer en contact avec des flammes nues ou des étincelles. Ne garer la tondeuse autoportée que dans des locaux adaptés pour le remisage des véhicules à moteur.

Pour les stockages de longue durée, comme les périodes hivernales, évitez si possible d'avoir du carburant dans le réservoir. Le carburant peut s'évaporer.

Avant de procéder à un stockage de longue durée, il convient de vider le carburant du réservoir et de purger le carburateur afin d'éviter tout dépôt et par conséquent se prémunir des difficultés aux

démarrage. Demander conseil à votre atelier spécialisé.

12 AIDE EN CAS DE PANNES



ATTENTION !

Risque de blessures

Les parties de l'appareil à arêtes vives et mobiles peuvent provoquer des blessures.

- Pour les travaux de maintenance, d'entretien et de nettoyage, portez toujours des gants de protection.



REMARQUE

En cas de pannes ne figurant pas dans ce tableau ou ne pouvant pas être éliminées, contacter notre service après-vente compétent.

Panne	Cause	Élimination
Le moteur ne démarre pas.	Manque de carburant.	Remplir le réservoir, vérifier la purge du réservoir, vérifier le filtre à carburant.
	Carburant de mauvaise qualité, encrassé ou ancien dans le réservoir.	Utilisez systématiquement du carburant neuf provenant de récipients propres ; nettoyez le carburateur (atelier du service après-vente).
	Filtre à air encrassé.	Nettoyer le filtre à air (cf. mode d'emploi du fabricant du moteur).
	Pas d'étincelle de démarrage.	Nettoyer la bougie, en mettre une nouvelle au besoin, contrôler le câble d'allumage, contrôler le système d'allumage (atelier du service après-vente).
Le démarreur ne fonctionne pas.	Trop de carburant dans la chambre de combustion en raison des nombreuses tentatives de démarrage.	Dévisser la bougie et la sécher.
	Batterie de démarrage à plat ou faible.	Charger la batterie de démarrage.
	Le commutateur de sécurité du siège du conducteur est hors fonction.	S'asseoir correctement sur le siège du conducteur, commutateur défectueux.
	Le commutateur de sécurité de la pédale de frein est hors fonction.	Enfoncer à fond la pédale de frein.
	Plateau de coupe commuté.	Couper le plateau de coupe.

Panne	Cause	Élimination
	Fusible sur le câble (+) de la batterie de démarrage.	Vérifier le fusible, le remplacer au besoin.
Baisse de puissance du moteur.	Pelouse trop haute ou trop humide.	Corriger la hauteur de coupe, garantir un espace pour le plateau de coupe via des retours en arrière brefs.
	Canal d'éjection/plateau de coupe bouché.	Arrêter le moteur et retirer la clé de contact ! Canal d'éjection/nettoyer le plateau de coupe.
	Filtre à air encrassé.	Nettoyer le filtre à air (cf. mode d'emploi du fabricant du moteur).
	Le réglage du carburateur est incorrect.	Faire vérifier le réglage (atelier du service après-vente).
	Lame très usée.	Remplacer la lame (atelier du service après-vente).
	Vitesse de déplacement trop élevée.	Réduire la vitesse de déplacement.
La tondeuse autoportée vibre trop.	Le plateau de coupe est détérioré.	Contrôler le plateau de coupe (atelier du service après-vente).
La tondeuse autoportée n'avance pas.	Avec entraînement hydrostatique : pas d'entraînement.	Régler le levier de dérivation sur la position de service (voir <i>chapitre 7.3 "Pousser la tondeuse autoportée", page 80</i>).
Coupe imprécise.	Lame usée, non affûtée.	Remplacer la lame ou la réaffûter. Équilibrer les lames réaffûtées (atelier du service après-vente) !
	Hauteur de coupe inadaptée.	Corriger la hauteur de coupe.
	Régime moteur trop bas.	Régler le régime moteur maximal.
	Vitesse de déplacement trop élevée.	Réduire la vitesse de déplacement.
	Pression des pneus différentes dans les roues.	Gonfler à la pression adaptée. Consulter la pression des pneus qui convient sur les pneus.
Le bac de ramassage d'herbe ne se remplit pas.	Hauteur de coupe réglée trop basse.	Corriger la hauteur de coupe.
	L'herbe est mouillée - elle est trop lourde pour être transportée par le flux d'air.	Décaler l'heure de la tonde, jusqu'à ce que l'herbe ait séché.
	Lame très usée.	Remplacer la lame. (Atelier de service après-vente)
	Gazon trop haut.	Tondre en 2 fois :

Panne	Cause	Élimination
		■ 1 ^{er} Débit : hauteur de coupe maximale
		■ 2 ^{ème} Débit : hauteur de coupe souhaitée
	Sac en toile bouché : l'air ne passe pas.	Nettoyer le sac en toile.
	Canal d'éjection plateau de coupe encrassé.	Canal d'éjection/nettoyer le plateau de coupe.
L'indicateur de remplissage ne se déclenche pas.	Restes de tonte sur le levier indicateur de remplissage.	Retirer les restes de tonte sur le levier indicateur de remplissage. Puis vérifier qu'il se manœuvre facilement.
Entraînement, freins, embrayage et plateau de coupe.		Faire inspecter uniquement dans un atelier du service après-vente !

13 GARANTIE

Pendant la période légale de garantie contre les vices de fabrication, nous éliminons par réparation ou remplacement, selon notre choix, tout défaut de matériau ou de fabrication survenu sur l'appareil. La durée de prescription dépend de la législation respective en vigueur dans le pays où a été acheté l'appareil.

Notre garantie s'applique seulement en cas :

- de respect du présent manuel d'utilisation,
- d'utilisation correcte,
- d'utilisation de pièces de rechange d'origine.

La garantie ne s'applique pas en cas :

- de tentatives de réparation par l'utilisateur,
- de modifications techniques par l'utilisateur,
- d'utilisation non conforme.

Sont exclues de la garantie :

- les détériorations de la peinture dues à une usure normale,
- les pièces d'usure qui figurent en encadré sur la carte des pièces de rechange xxxxxx (x).
- les moteurs à explosion (ces derniers sont garantis par les réglementations de garantie des constructeurs respectifs des moteurs).

La période de garantie commence à courir au moment de l'achat par le premier utilisateur final. La date d'achat figurant sur la preuve d'achat fait foi. Veuillez vous adresser à votre revendeur ou bien au point de service après-vente agréé le plus proche, en présentant cette déclaration et la preuve d'achat. Les droits légaux de l'acheteur vis-à-vis du vendeur en cas de défaut ne sont pas affectés par cette déclaration.



ISEKI France S.A.S - ZAC des Ribes
27, avenue des frères Montgolfier - CS 20024
63178 Aubière Cedex
Tél. 04 73 91 93 51 - Fax. 04 73 90 23 11
E-mail : info@iseki.fr - www.iseki.fr